CRUZILLE

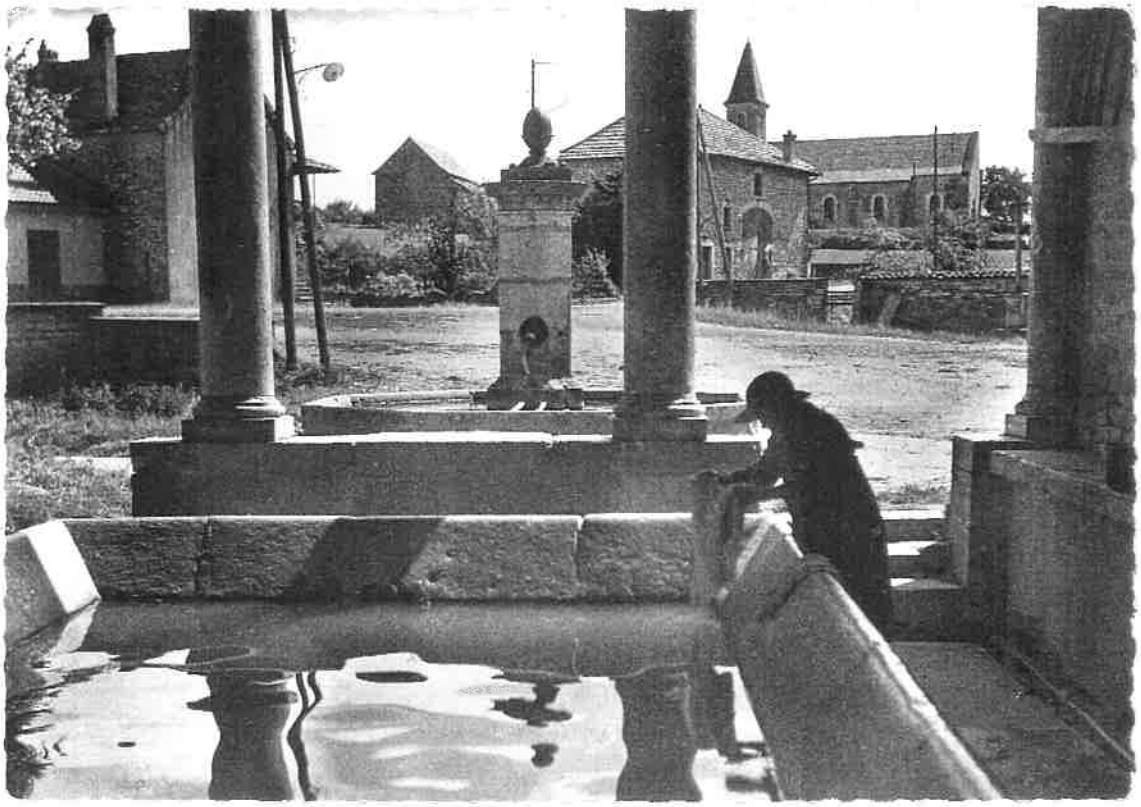

BULLETIN MUNICIPAL N°4

Juillet 91

le mot du Maire

C'est en pleine saison estivale que paraîtra ce 4è bulletin muncipal. Certains d'entre vous seront en vacances ou sur le départ. Au contrario, les résidences secondaires auront retrouvé leurs habitants pour des durées variables.

Nos vacanciers sauront, je l'espère, au même titre que les habitants, apprécier les efforts entrepris depuis deux ans par la municipalité pour rendre plus agréable notre village.

Pour faire suite aux réparations extérieures de l'église, l'aménagement du carrefour a permis de mieux mettre en évidence la restauration de celle-ci.

Mon propos n'étant pas de vous faire part des travaux 1991, je soulignerai simplement le fleurissement de la commune et de l'école auquel se sont ajoutées les initiatives de nombreux particuliers. Je les en remercie au passage.

La restauration de la fontaine reste pour nous prioritaire. Elle est le symbole d'une époque. Epoque où l'eau naturelle, alors seule possibilité d'approvisionnement, était l'élément indispensable de la vie de tous les jours. Malheureusement nous n'avons toujours pas pu l'alimenter à hauteur des robinets malgré le travail important réalisé par nos pompiers. Mais nous y arriverons j'en suis sûr.

Venons-en maintenant aux festivités.

En cette fin juillet, je ne manquerai pas de vous parler du passage du Tour de France dans notre commune. En effet, le 27 dès le matin, toutes les associations du village seront mobilisées afin que se déroule dans les meilleures conditions possibles le passage de cette étape contre la montre.

Pour le rallye des vins, vous avez tous fait la démonstration qu'avec une bonne organisation même une petite commune peut recevoir et accueillir dignement une épreuve sportive.

C'est aussi sans complexes et avec "brio" que les viticulteurs du village et les pompiers ont su rendre agréable le passage de la course cycliste "David Brock".

Soyez en toutes et tous remerciés et par avance souhaitons que l'engagement que vous prendrez pour la journée du 27 contribuera à sa pleine réussite.

Cette période de l'année n'étant pas très faite pour parler des travaux et des problèmes économiques qui nous attendent, je vous donne rendez-vous à la fin de l'année pour dresser un bilan plus complet de nos actions et en attendant **"bonnes vacances"**.

pages financières

COMPTE ADMINISTRATIF 1990

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Prévu	Réalisé
* DEPENSES :		
Denrées et fournitures	58 700	41 057,47
Frais de personnel	196 300	187 420,03
Impôts et taxes	4 525	4 516,00
Travaux et Services extérieurs	105 300	86 005,85
Participations et contingents	121 592	119 588,79
Allocations et subventions	27 800	22 800,00
Frais de gestion générale	35 400	35 171,00
Intérêts des emprunts communaux	41 402	41 401,87
Prélèvement pour dépense d'investissement	509 837	394 978,98
TOTAL =	1 100 856	932 939,99
* RECETTES :		
Taxe d'enlèvement ordures	34 000	34 000,00
Produits domaniaux	11 300	11 237,58
Produits financiers	530	530,00
Recouvrements Subventions	5 337	14 364,15
Dotation globale de fonctionnement (D.G.F.)	319 022	319 022,00
Impôts indirects	19 410	19 481,45
Contributions directes	315 617	339 009,00
Produits antérieurs	395 640	395 640,18
TOTAL =	1 100 856	1 133 284,36

Excédents de recettes de Fonctionnement = 200 344,37

SECTION D'INVESTISSEMENT		
* DEPENSES :		
Remboursement du capital des emprunts	42 794	42 792,73
Acquisition de matériel	19 960	19 663,13
Travaux de bâtiment et voirie	555 000	337 614,12
Participation au SIVOM	53 783	53 783,00
TOTAL =	671 537	453 852,98
* RECETTES :		
Subventions d'équipements	7 900	12 984,00
Dotation globale d'Equipement (D.G.E.)	108 000	/
Prélèvement sur recettes de fonctionnement	509 837	394 978,98
T.V.A.	45 800	45 890,00
TOTAL =	671 537	453 852,98

****
* LE BUDGET PRIMITIF DE 1991 *
****

Le montant global du budget primitif voté pour 1991 atteint la somme de :

1 077 265 F.

Soit **701 566 F. à la section de fonctionnement**

et **375 699 F. à la section d'investissement.**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

- Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	36 000 F
- Taxe d'affouage, vente de bois, droit de chasse	3 400 F
- Revenu de titres et rentes	530 F
- Recouvrement (frais chauffage logement) (prestations sociales)	2 524 F
- Dotation globale de fonctionnement	318 854 F
- Impôts indirects (attribution permis chasser, licence débits boisson, Taxe add. aux droits de mutation)	19 436 F
- Impôts directs *	320 822 F
- Produits antérieurs	132 495 F

DEPENSES

- Denrées et fournitures	70 600 F
- Frais de personnel	193 400 F
- Impôts et taxes	4 640 F
- Travaux et services extérieurs	83 300 F
- Participations et contingents (aide sociale et incendie pour Conseil Général, dépenses SIVOM)	111 956 F
- Allocations et Subventions	19 000 F
- Frais de gestion générale	38 500 F
- Frais financiers (intérêts)	37 238 F
- Prélèvement pour dépenses d'investissement	142 932 F

* LES IMPOTS DIRECTS

La Contribution des 4 taxes est fixée à 312 685 F. (les 8 137 F. restant correspondent à l'attribution du fond national de la taxe professionnelle).

Le Conseil Municipal n'en a pas modifié les taux d'imposition. Cependant sur les feuilles d'imposition,les contribuables constateront une diminution de ces taux.

Pourquoi ?

Entre 1986 et 1990, les services fiscaux ont apporté un correctif à l'impôt local pour le réduire (évolution en fonction de la désinflation). Il s'agissait du "coefficient déflateur" (si l'on se reporte aux feuilles d'impots, il était en 1990 de 0,960).

Or, l'évolution des valeurs locatives foncières servant à la détermination des bases étant désormais comparable à celle des prix, le maintien de ce dispositif ne se justifie plus.

La correction des taux à la baisse neutralise donc l'augmentation des bases entraînée par la suppression du coefficient déflateur.

Les services fiscaux ayant réévalué les bases de calcul de chaque taxe, cela dégage 11 680 F. supplémentaires au budget communal.

Taxe d'habitation	=	6,80 %	71 223 F.)	312 685 F.
Taxe Foncier bâti	=	9,24 %	61 016 F.)	
Taxe Foncier non bâti	=	31,76 %	155 957 F.)	
Taxe Professionnelle	=	14,05 %	24 489 F.)	

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

- Subventions d'Equipement	
* par département (F.D.A.V.O.C.)	62 495 F
* par région (travaux de l'Eglise)	70 000 F
- Dotation globale d'Equipement (versée par l'Etat pour travaux de l'Eglise)	66 272 F
- Participation à travaux d'Equipement (récupération de la T.V.A. sur travaux 89)	34 000 F
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement	142 932 F

DEPENSES

- Remboursement d'emprunts	40 793 F
- Remboursement SIVOM	53 477 F
- Travaux de voirie	190 000 F
- Travaux de bâtiments	70 929 F
- Achat de mobilier (école et mairie)	20 500 F

informations communales

TRANSPORTS COLLECTIFS

La ligne de car MARTAILLY - CRUZILLE deux fois par semaine (Lundi et Samedi) est supprimée.

ECLAIRAGE PUBLIC

La Commune a adhéré au S.Y.D.E.L. (Syndicat Départemental d'Electrification de S.et L.). Un contrat de maintenance a été passé avec l'entreprise S.A.T.E.L.E.C. : (agréée pour intervenir sur le réseau). Un entretien systématique de toutes les lampes est prévu tous les trois ans (prise 110 F. H.T. plus les fournitures).

"TRAVAIL ET SERVICES"

La permanence de LUGNY est fermée. Il faut s'adresser à TOURNUS : Téléphone 85 51 23 12, si vous avez besoin de main d'oeuvre pour un travail occasionnel ou si vous êtes chômeur en fin de droit.

TERRAIN DE VELOCROSS, SPORT ET JARDINAGE

Un terrain situé au centre du bourg a été mis à disposition de l'école communale. Une piste de vélo-cross a été réalisée sur le pourtour. Un petit carré de jardin a été aménagé pour les plantations des élèves.

Le centre du terrain pourra servir pour diverses activités sportives.

ACHAT DE MOBILIER

La mairie s'est équipée d'un lecteur de micro-fiches du cadastre et de sa table.

Coût : 3 380 F.

Le Mobilier scolaire (tables individuelles, chaises, fichiers) de la classe primaire a été remplacé.

Coût : 13 640 F.

DISTINCTION EXCEPTIONNELLE

Le Maire et le Conseil Municipal ont rendu un hommage mérité à Melle Henriette ROSE qui recevait la médaille Grand Or du travail pour 51 années au service de la maison CHEVALIER.

PAIEMENT DES IMPOTS LOCAUX

Le Ministre délégué chargé du Budget en a modifié les dates limites de paiement afin d'alléger la charge incombant à l'Etat au titre des avances mensuelles de recettes versées aux collectivités locales.

Cette année, dans le département, ces dates seront les suivantes :

- Taxes foncières : 15 Novembre 1991
- Taxe d'habitation : 15 Octobre 1991.

La Commission des Bâtiments

Bilan 1990:

- les travaux extérieurs de l' Eglise sont terminés, notre Cantonnier Claude MOLLARD avec le concours de Monsieur CHARLES a aménagé et nettoyé les abords de l' Eglise, cet aménagement n' est que partiel par suite du " silence " du propriétaire riverain, nous formons le voeu qu' une solution soit trouvée rapidement et qu' ainsi l' aménagement autour de notre Eglise soit mené à son terme en particulier la sauvegarde du magnifique porche d' entrée.

- les travaux de restauration se sont élevés à TTC 310.000,00 francs, le montant total des subventions représentant environ 60% de la dépense engagée.

Réalisation 1991

- cette année, la Commission des Bâtiments après en avoir discuté en séance du Conseil Municipal a proposé de réhabiliter la fontaine Communale.

un peu d' histoire:

- la fontaine date du XIX° siècle, époque où une quantité impressionnante de lavoirs et de fontaines ont été construits pour preuve l' inscription que l' on peut lire à la partie supérieure:
1848 **CANOT** Maire - **GILET** Adjoint.

- ces fontaines, ont joué un rôle très important jusqu' à l' avènement des concessions individuelles d' eau sous pression, elles fournissaient gratuitement l' eau aux Habitants et à leurs animaux.

- à noter que certaines sources de fontaines aux vertus prophylactiques ont conservé encore de nos jours la ferveur anachronique de quelques personne c' est ainsi que la fontaine Saint-Pancrace à Saint ALBAIN était le lieu de pèlerinage spécialement destiné aux enfants malades dont on mettait les langes dans l' eau pour en obtenir la guérison, le même culte existait à AZE à la fontaine de la Balme Rizerolles; à Cruzille nous n' avons trouvé trace d' un quelconque pouvoir thérapeutique par contre la source Ste. Geneviève guérissait les maladies infantiles.

Cruzille déc. 1990 investigations autour de la fontaine

les travaux:

MACONNERIE:
1- ravalement de la colonne centrale octogonale compris le remplacement du couronnement,
2- la remise en état du bassin octogonal: parois et fond,
3- la remise en état du pavage périphérique à la fontaine, inscrit également dans un périmètre octogonal.

ADDUCTION D'EAU:
1- vérification du réseau d' alimentation (en cours) et changement complet de la double alimentation.

SERRURERIE:
1- remise à neuf de tous les ouvrages de serrurerie (gland, gueule de lion, support etc.....

Coût des travaux:
- environ TTC 18.000 francs.

Entreprises:
- maçonnerie: Entreprise L. LEDUC de MARTAILLY les BRANCION*
- adduction d' eau: Entreprise L LAMARGUE de LUGNY + les habitants du Village, les Pompiers etc.....
* à noter à MARTAILLY les BRANCION une magnifique fontaine avec son grand bassin à 4 lobes.

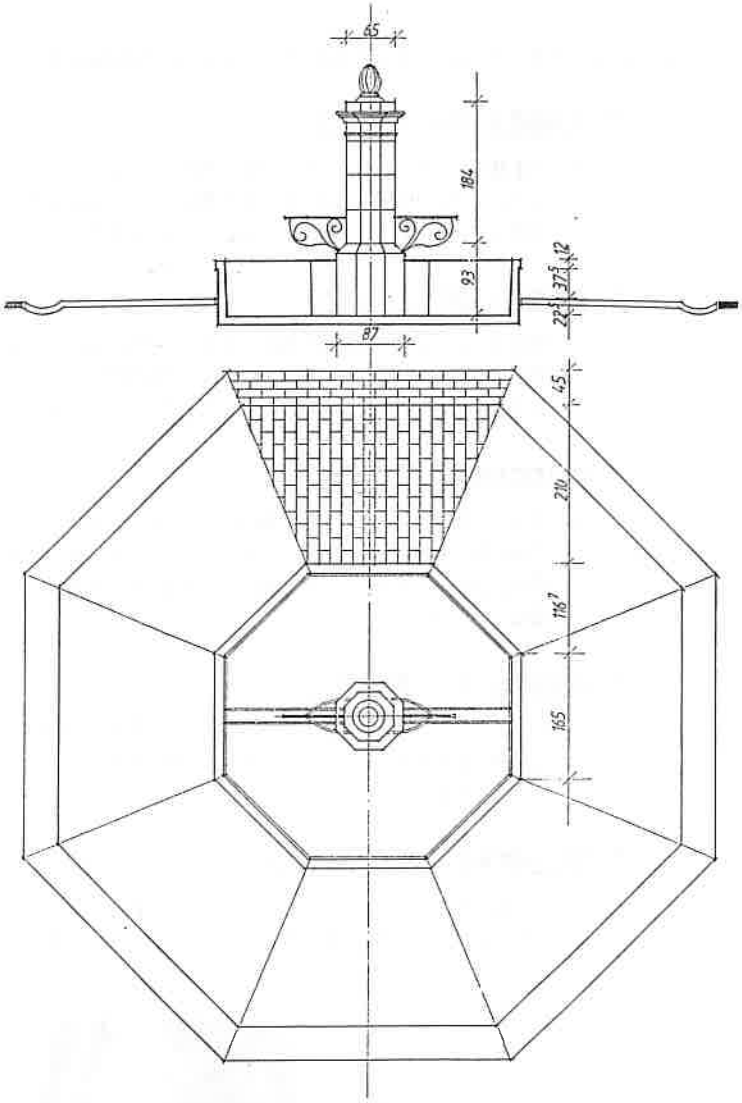

Cruzille, le 02 JUILLET 1991
La Commission des Travaux.

l' école

CLASSE TRANSPLANTEE
==========

L'Agenda des écoliers des classes C.E. et C.M.

* **Lundi 08 Avril**

  - Train en gare de MACON, destination BRIVE (Corrèze)
  - Car de BRIVE à AYEN - résidence VAL _ lieu du séjour
  - Soirée diapos sur la région.

* **Mardi 09 Avril**

  - Prise en charge du groupe par deux animateurs en préhistoire
  - Visite du musée du THOT
  - Visite de LASCAUX II.

* **Mercredi 10 Avril**

  - Peinture à la mode préhistorique
  - Techniques de la taille du silex
  - Soirée autour du feu allumé selon les techniques de la Guerre du feu.

* **Jeudi 11 Avril**

  - Visite de la ROQUE SAINT-CHRISTOPHE, cité troglodytique
  - LES EYSIES, l'abri PATAUD et son chantier de fouilles
  - Visite du préhisto-parc l'après-midi.

* **Vendredi 12 Avril**

  - Visite du Château de HAUTEFORT
  - Après-midi libre avec jeux de plein-air (tennis, mini-golf).

* **Samedi 13 Avril**

  - Retour sur CRUZILLE par le train.

* **Ne pas oublier de remercier :**

- Les Associations pour leurs dons :

  CLUB SAINTE-GENEVIEVE, AMICALE LAIQUE, REVEIL DES COMBES, AMICALE DES POMPIERS,

- la Municipalité pour sa subvention,
- Mme Catherine COLIN pour son encadrement du séjour,
- ... et tous les habitants pour leurs petits achats à la Coopérative scolaire.

* **Inviter tout le monde le SAMEDI 06 JUILLET** - où lors de la Kermesse - il y aura projection du film vidéo réalisé.

QUEL AVENIR POUR LE RESTAURANT ET LA GARDERIE SCOLAIRES

Une école "toute neuve", 2 classes, une cantine et une garderie scolaires,avec seulement une trentaine d'enfants scolarisés sur la commune, voilà ce que plus d'un village à l'heure actuelle, pourrait nous envier.
OUI, MAIS ... pour reprendre les termes de notre ex-présidente, "Rien n'est acquis pour la vie...", et les effectifs sont fragiles...

Si l'école de CRUZILLE peut-être fière de ses 2 classes aujourd'hui, c'est grâce à tous ceux et celles qui se sont battus pour continuer de scolariser leurs enfants sur la commune et aussi grâce à l'initiative de l'Association du Restaurant Scolaire qui a tout fait pour mettre en place la cantine puis la garderie à l'école.

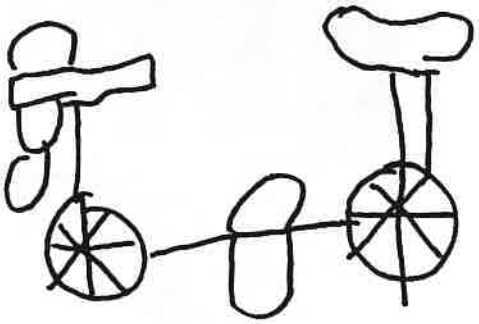

La participation de plus en plus grande des femmes (et donc des mamans) à la vie professionnelle; tout comme celle des conjointes d'exploitants à la vie des exploitations, nous entraînent à apprécier pleinement les services rendus par la cantine et la garderie qui complètent efficacement les horaires du temps de l'école par rappport à nos horaires professionnels respectifs.

Tout comme les multiples associations de la commune sont la vie de celle-ci, l'Association du Restaurant Scolaire c'est avant tout la sauvegarde de notre école et d'un certain rythme de vie pour nos enfants : car s'il est de notre intérêt à nous tous, parents, résidants et ou travaillant à CRUZILLE, que nos enfants puissent aller à l'école sur la commune, il ne faut pas que nous perdions de vue les efforts qui sont actuellement faits pour qu'il en soit ainsi.

NOTRE ASSOCIATION, COMME BEAUCOUP D'AUTRES, REPOSE SUR UNE PART DE BENEVOLAT MAIS EGALEMENT SUR LA COMPETENCE ET LA DISPONIBILITE DE PERSONNEL SALARIE. NOUS REMUNERONS ACTUELLEMENT 2 PERSONNES, POUR UN TOTAL DE 5 H 30 ENVIRON A MULTIPLIER PAR 4 JOURS PAR SEMAINE, EN PLUS DE CELA, NOUS DEVONS PRENDRE EN CHARGE LES DIFFERENTES CHARGES SOCIALES OBLIGATOIRES (ASSEDIC, URSSAF...) CE QUI REPRESENTE UNE DEFENSE IMPORTANTE POUR NOTRE ASSOCIATION.

Malgré cela, les prix facturés aux familles sont restés peu élevés, grâce aux subventions de la Mairie, que nous remercions encore une fois ici, et à l'organisation de la manifestation de printemps "LE CARNAVAL DE CRUZILLE" qui amènent un peu d'argent dans notre trésorerie.

HELAS, tout cela ne suffit pas, et nous accusons un déficit chaque année, que quelques réserves mises précieusement de côté pendant des années antérieures, nous permettent de combler ... MAIS POUR COMBIEN DE TEMPS ENCORE ???

IL EST DONC IMPORTANT QUE TOUS CEUX ET CELLES QUI UTILISENT ET APPRECIENT LES SERVICES DE NOTRE ASSOCIATION, SOIENT BIEN CONSCIENTS QUE NOS TARIFS N'ONT AUCUN RAPPORT AVEC LES COUTS REELS :

UNE HEURE DE GARDERIE EST FACTUREE 8,00 F ou 9,00 F ALORS QU'ELLE COUTE ENVIRON 50,00 F CHARGES COMPRISES A L'ASSOCIATION.

IL VA DONC SANS DIRE QUE PLUS L'EFFECTIF DE FREQUENTATION SERA IMPORTANT, ET PLUS NOUS SERONS ENCOURAGES A MAINTENIR CE SERVICE, AUSSI IL NE FAUT PAS HESITER A UTILISER LA GARDERIE, OU ALORS ACCEPTER QUE CE SERVICE DISPARAISSE SI LA DEMANDE NE SE FAIT PLUS SENTIR.

Nous avons besoin de votre avis à vous tous, parents concernés et futurs parents et c'est pourquoi votre présence est si importante lors de nos Assemblées Générales. Comment faire des prévisions et des aménagements éventuels sans l'avis de tous ?

Il convient donc à chacun de nous, de manifester son intérêt pour notre Association sans oublier non plus que, étant employeur de personnel salarié, il faut pouvoir gérer notre initiative à long terme et ensuite assumer jusqu'au bout...

RENDEZ-VOUS DONC A LA RENTREE 91 EN ESPERANT QU'IL Y EN AIT ENCORE BEAUCOUP D'AUTRES A CRUZILLE ...

La Trésorière,

Marie-Hélène CHEVENET

COMMISSION VOIRIE

==========

* **LES TRAVAUX REALISES EN 1991 (avec coût hors taxe)**

- Carrefour de l'église avec élargissement de la route	=	58 360 F.
- Elargissement et réfection de la voie communale N°1 en face chez M. Alain GUILLOT	=	23 020 F.
- Réparation de la voie communale N°208 en face chez M. RATTEZ	=	3 720 F.
- Réparation du chemin de desserte qui conduit de la route départementale N° 187 à la carrière de cran	=	10 500 F.
- Réparation du chemin rural de FRAGNES qui relie la route départementale N° 187 à la ferme CHEVALIER	=	3 030 F.

Ces travaux d'un montant H.T. de **98 630 F.**, seront subventionnés par le Conseil Général : (F.D.A.V.O.C. ≃ 41 000 F.) à environ 42 %.

* **VOIES COMMUNALES DEGRADEES PAR LE PASSAGE DU RALLYE DES VINS**

Elles sont réparées à la charge des organisateurs du RALLYE.

* **SIGNALISATION "Bourgogne"**

Deux panneaux de signalisation du B.I.V.B. (Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne) seront posés courant Juillet :

Coût = 1 200 F.

* **TRAVAUX REALISES PAR L'O.E.V.P.**

- Mur de l'école en pierres de taille : les matériaux ont été à la charge des propriétaires,
- Peinture des menuiseries de l'église,
- Mur du lavoir de SAGY le Bas,
- Réfection de la digue du chemin de Chanot.

Environnement

LES EXURGENCES DES TRANQUIOUX

A deux reprises, à la fin des étés de 1989 et 1990, la Combe de CRUZILLE, si calme d'ordinaire, a vu un déploiement important d'hommes casqués, bottés et revêtus de combinaisons. L'objectif : explorer les Tronquious pour essayer de percer leur secret.

A travers des extraits des documents parus à ce jour, essayons de faire le point sur la connaissance actuelle du réseau.

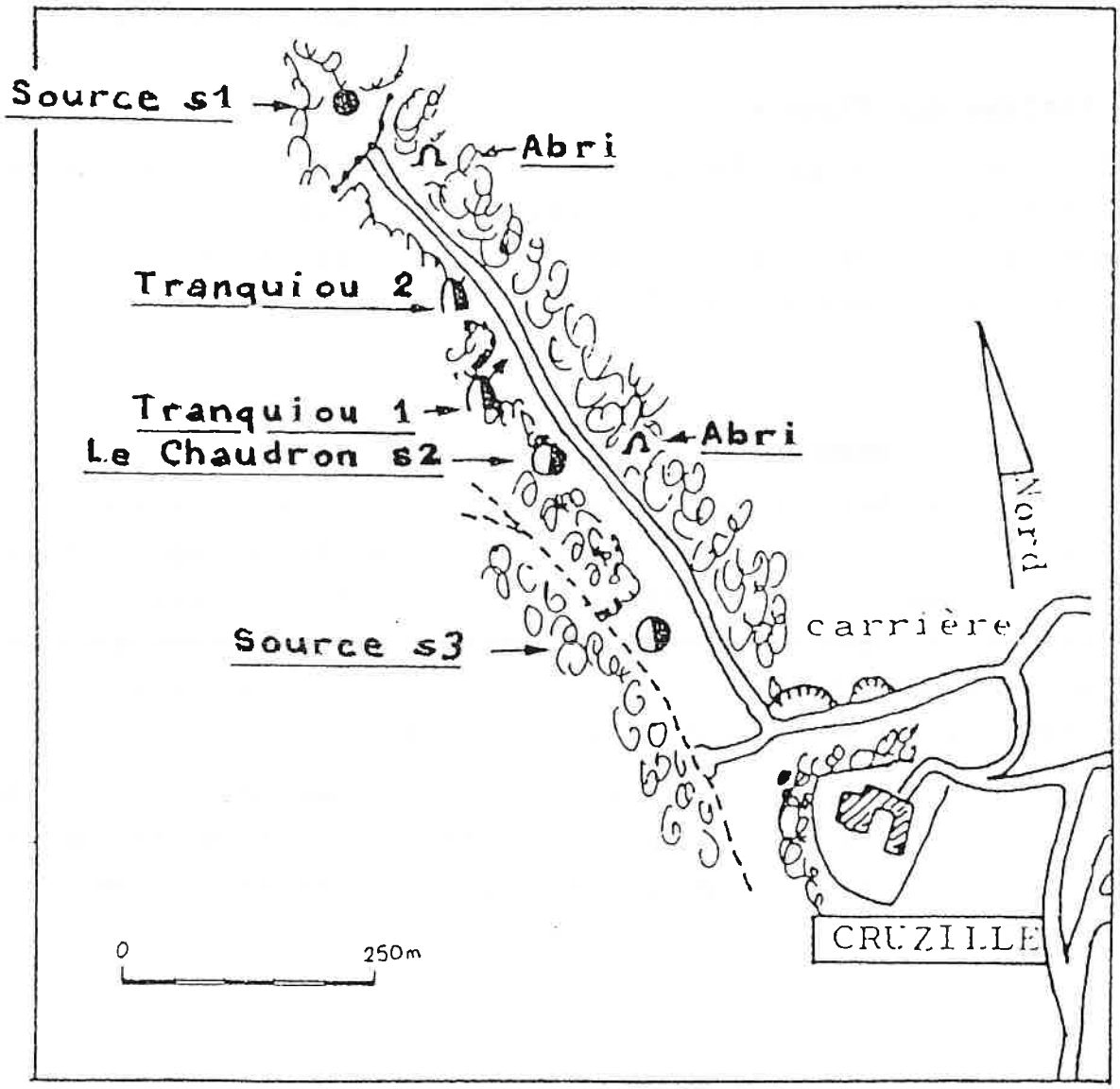

Hydrologie :

En période d'étiage, le ruisseau temporaire issu de la Fontaine de la Combe (source S1) se perd rapidement par infiltration dans les dix premiers mètres de son parcours.

En crue, cette circulation prend l'axe de la Combe et reçoit successivement les eaux de crue des Tronquious 2 puis 1, du Chaudron et de la source 3 pour se perdre temporairement sous les alluvions fluviatiles au pied du Château et résurger sous le pont du village de SAGY LE HAUT. En forte crue, le pré en amont de cette résurgence se sature et le cours devient aérien. Cette circulation se jette alors dans l'AIL, ruisseau issu de la source du lavoir de SAGY LE HAUT.

Il n'est pas exclu (mais cela reste à prouver) qu'une relation souterraine existe entre les Tronquious et ce lavoir. Par contre, il n'est pas évident que la source S1 (Fontaine de la Combe) soit en relation avec le système des Tronquious.

Historique des Travaux :

Les Tronkious (ou Tranquious pour certains) de CRUZILLE ont fait l'objet de nombreuses séances de travail dans les années 66, 68, puis dans les années 73 par des groupes de la F.S.B.S. et du Spéléo-Club Tournugeois.

* **Tronquiou 2** :Entrée des blaireaux.

En 1980, le Tronquiou 2 livre une galerie derrière le 1er siphon. En 1982, la désobstruction et la vidange de vasques nous conduisent au 2è siphon. Deux niveaux superposés communiquent par des cheminées. La distance de la surface avec le point le plus haut est évaluée à 5 ou 6 Mètres... mais aucun symptôme d'effondrement n'est trouvé dans le bois.

En 1985, une tentative de plongée dans ce 2è siphon est abandonnée, celui-ci étant étroit (diamètre 50 cm) et tapissé d'un glaise dangereuse. Son développement actuel est de 205 m.

* **Tronquiou 1** :

En 1973, les travaux se sont arrêtés sur le 3è siphon.

En 1978, une visite par quelques membres du F.A.L.C. de CLUNY permet de constater que le 3è siphon doit céder à un pompage astucieux.

En 1980, les travaux le désamorcent et libèrent l'accès d'un réseau qui n'évoluera plus jusqu'en 1986, malgré deux tentatives de continuité.

Voici la description qui en est faite en 1986 :

La cavité se partage à 10 mètres de l'entrée en deux galeries :

a) dans l'axe, une galerie fossile en "montagnes russes". Une petite cheminée communique en son sommet avec la galerie active par un boyau impénétrable. Le terminus est un cloaque d'argile liquide ou d'eau suivant la saison.

b) au sol, une vasque siphon donne accès au réseau actif. En période d'étiage la visite est possible jusque dans la salle du 3è siphon. Le niveau d'eau de ce siphon noie la suite du réseau sur de grandes longueurs. Le développement actuel est de 270 m.

En 1989, avec l'appoint d'un important matériel de pompage, le 4è siphon est franchi et ce sont quelques 300 mètres de galerie supplémentaires que les équipes du Comité Départemental de spéléologie ont reconnue. Elle débouche sur une belle salle d'une dizaine de mètres de diamètre aux multiples concrétions avec stalactites, stalagmites, draperies fistuleuses de grande taille avec une demi douzaine de puits remontant de 10 à 12 mètres.

En souvenir de leur camarade Jean, l'un des spéléos les plus téméraires dans cette grotte, cette partie découverte en 1989, a été baptisée **"galerie Jean PRUNGNAUD"**.

En 1990, un nouveau pompage ...

Une trentaine de spéléos de tous les clubs de Saône-et-Loire y participe avec le projet de continuer l'exploration le plus loin possible ainsi que de relever la topographie de l'intégralité de la grotte.

Pour ce pompage, le matériel est conséquent : 3 groupes électrogènes, 2 pompes immersibles, plusieurs centaines de mètres de cable électrique et téléphonique, des lampes halogènes..

Quelques heures après le début du pompage, le 4è siphon est désamorcé. Une succession d'équipes d'exploration, de topographie et de photographie part pour le fond.

Le terminus de 1990 est le 6è siphon qui n'a pas pu être franchi par une galerie supérieure. Le développement actuel de la grotte est à 995 m.

Ont été découverts de longs méandres hauts, étroits et sinueux. L'analyse de l'eau de la rivière donne un PH de 7,1 et un taux de Ca CO3 de 0,41 g/l. A nouveau de belles concrétions ont été vues : gours, stalactites, stalagmites...

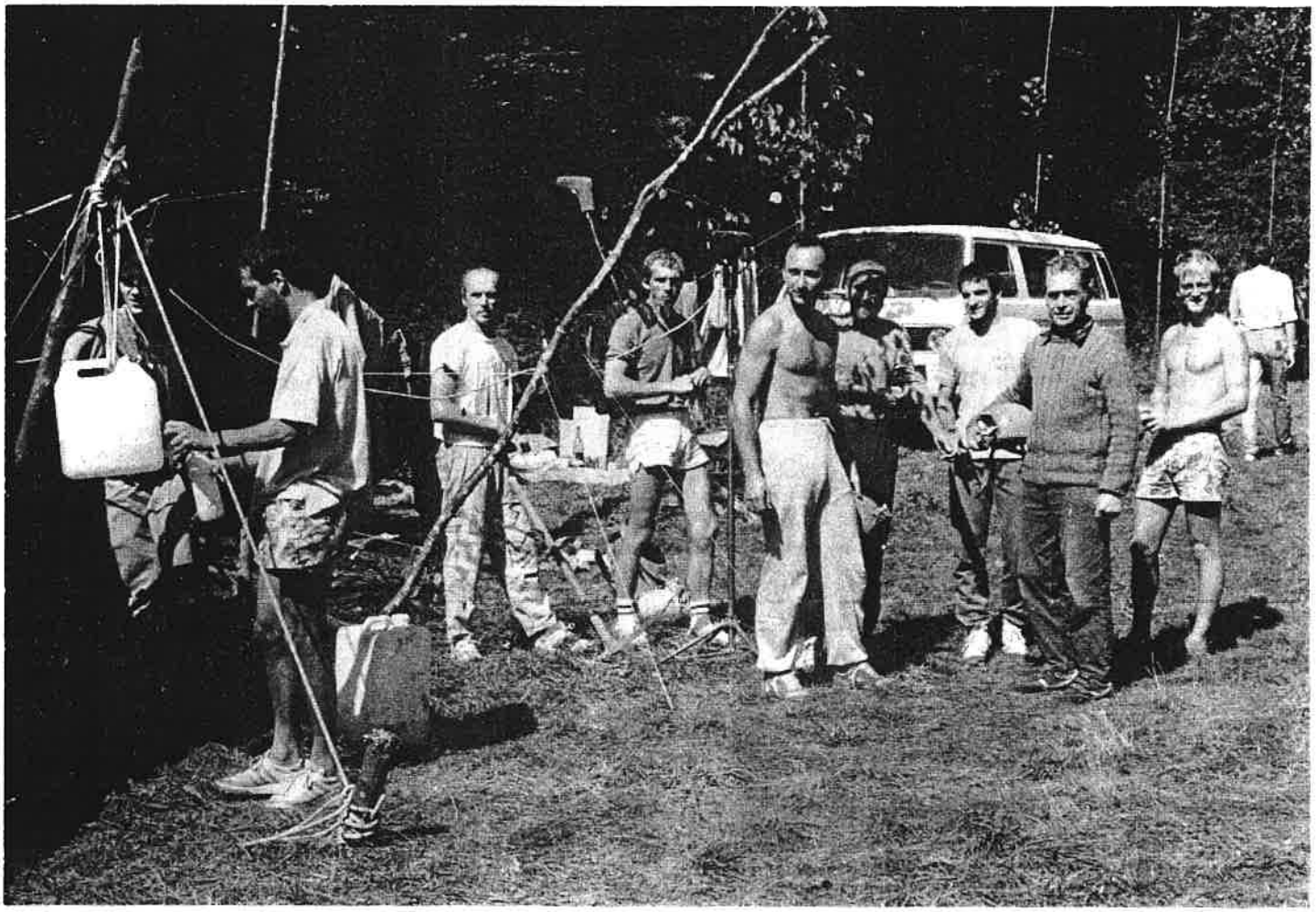

CONCLUSION TEMPORAIRE ...

Dans ce réseau sur failles, la petite rivière toujours active a donné naissance à la cavité la plus concrétionnée de Saône-et-Loire. Mais les lieux sont naturellement protégés ... seule une projection de diapos prévue pour l'hiver prochain nous permettra de les découvrir.

BIBLIOGRAPHIE

- Serge GUILLAUMIN, N°1 "Sous le plancher" 1986 F.A.L.C. Spéléo de CLUNY,
- François MOURON, Le Progrès et Michel BUCHAILLARD, le Dauphiné, Octobre 1989,
- Ludovic GUILLOT, exploration 1990,
- Compte rendu de pompage du C.D.S. 71, 1991.

Notre Histoire

CRUZILLE, IL Y A 100 ANS ...

Extrait de l'Annuaire de Saône et Loire pour 1890.

CRUZILLE : 529 habitants. Château à M. ABEILLE BARRIARD
FOIRE le 16 Juin.

Maire : M.BARRAUD - Adjoint : M. BOISSAUD

Instituteur : M. SEGUIN - Institutrice : Mme SEGUIN

Curé : N.

Compagnie Sapeurs Pompiers : Sous-lieutenant : M. LETOURNEAU

Commerçants :

- Aubergiste : DUCLOUX
- Bal public (entrepreneur) : DUCLOUX
- Marchand de bois : BARRAUD, FAUCILLON, JACOB
- Bouilleur : BOLLEY
- Charpentiers : CHAMBARD, MAZOYER, VANDROUX
- Coquetier : BARDIN
- Cordonnier : BARRAUD
- Epiciers, Merciers et tissus : LETOURNEAU, MARCELAT
- Experts, Géomètres : BARRAUD, BOISSEAUX
- Forgeron : PITAUD
- Machines à battre : BOLLEY, MICHEL
- Maçon : DUTEILLE
- Scieur de long : MARCELAT
- Marchand de tabac et pipes : DUCLOUX

Qui se souvient où ces commerçants et artisans tenaient boutique ?

Nous publierons vos réponses et documents.